





Édito

Le CIDJ et le réseau Information Jeunesse ont le plaisir de vous offrir la huitième édition du guide *Trouver un job*.

Vous y trouverez conseils pratiques, astuces pour organiser votre recherche et pistes à explorer pour vous aider à décrocher un job en France ou à l'étranger !

Et parce qu'un job d'été est un véritable emploi, nous vous proposons ici de nombreuses informations utiles afin de mieux vous repérer dans le monde du travail.

Des espaces web accompagnent ce guide et le complètent : les sites **www.cidj.com** avec sa rubrique Offres de jobs et d'emploi et des conseils sur tous les secteurs où trouver un job et **www.jobs-ete.com** où vous retrouverez les dates des forums et journées Jobs d'été organisées par le réseau Information Jeunesse partout en France.

Que ce soit pour financer vos études, vos vacances ou un projet, ne doutez pas que ce job apportera une réelle valeur ajoutée à vos parcours scolaire et professionnel.

Bien évidemment, les conseillers du CIDJ et ceux des 225 structures Information Jeunesse d'Ile-de-France sont là pour vous accompagner et vous aider à organiser votre recherche.

Muni(e) de votre CV et surtout de votre forte motivation, vous voilà fin prêt(e) pour décrocher le job que vous cherchez.

Bonne chance dans votre recherche !

Sophie Bosset-Montoux
Directrice générale du CIDJ



Sommaire

Mon job et mes droits	p. 4
À quel âge peut-on travailler ?	p. 4
Le salaire	p. 4
Le contrat de travail	p. 7
Créer son propre job	p. 9
Faire valoir ses droits	p. 11
Organiser sa recherche	p. 12
Comment et quand chercher	p. 12
Le CV	p. 16
Le mail ou la lettre de motivation	p. 18
L'entretien	p. 21
Les secteurs qui recrutent.....	p. 22
Agriculture	p. 22
Animation, sports	p. 24
Commerce et grande distribution	p. 26
Soutien, encadrement scolaire et périscolaire	p. 27
Entretien, nettoyage	p. 28
Hôtellerie-restauration	p. 28
Parkings et aires d'autoroute	p. 29
Santé	p. 29
Services à la personne (baby-sitting...)	p. 30
Sondages, télémarketing, téléassistance	p. 32
Tourisme, culture, événementiel	p. 33
Transports	p. 35
Un job à l'étranger	p. 37
LeCIDJ et le réseau Information Jeunesse en Ile-de-France	p. 40

Suivez le  et repérez au fil des pages

tous les services proposés par le réseau Information Jeunesse.

MON job ET MES

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

À QUEL ÂGE PEUT-ON TRAVAILLER ?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut toutefois être autorisé à partir de 14 ans, mais des règles particulières doivent être respectées. Dans les faits, les employeurs recrutent d'avantage de jeunes de plus de 18 ans.

LE SALAIRE

Il est versé chaque mois, à date fixe et s'accompagne d'un bulletin de paie sur lequel doivent figurer poste occupé, période de paie, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, nature et montant des cotisations sociales patronales et salariales,

prise en charge des frais de transport (...) et montant net à payer de votre salaire (somme que vous percevrez).

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

MOINS DE 18 ANS ?

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic

- de 17 à 18 ans : 90 % du Smic

Rien ne vous empêche de négocier.

Le salaire minimum

Il doit être au moins égal au Smic, sauf convention collective plus favorable.

Le Smic au 1^{er} janvier 2017 est de 9,76 € brut de l'heure, soit 1 480 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

Le montant de votre salaire net se calcule en retirant les cotisations salariales (environ 23 % du brut).

Ex : Si vous gagnez 1 480 €, vous percevrez environ :
 $1\,480 - (1\,480 \times 23/100) = 1\,139 \text{ € net.}$

JOBS ET IMPÔTS

Jeunes de moins de 26 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition), vous êtes exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant vos études ou vos congés scolaires ou universitaires, dans la limite de 3 mois de Smic pour une année, que vous soyez rattachés ou non au foyer fiscal de vos parents.

s droits

	18 ans et plus	16-17 ans	14-15 ans
Formalités administratives	Visite médicale	Visite médicale Accord du représentant légal écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Accord représentant légal écrit • Demande écrite à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi) • Représentant légal cosignataire du contrat de travail • Visite médicale
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation	Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 48h par semaine (durée légale : 35h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine sauf dérogation 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine • Pas plus de la moitié des vacances scolaires • Travail occasionnel en famille autorisé
Repos entre 2 jours de travail	11h	12h	14h
Repos hebdomadaire	1 jour (24h) ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 22h et 6h <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 20h et 6h <i>sauf exceptions</i>
Travail les jours fériés	Autorisé <i>sauf le 1^{er} Mai</i>	Interdit <i>sauf exceptions</i>	

TRAVAILLER AVANT 18 ANS

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, bonne mémoire, sens du contact, langues étrangères, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Ces secteurs vous sont plus accessibles : services à la personne (baby-sitting, courses, garde d'animaux...) (p. 30-31), travaux saisonniers agricoles (p. 23), animation (p. 24), restauration rapide (p. 28).

Faites-vous aider par les professionnels du réseau Information Jeunesse. www.cidj.com



DES ALTERNATIVES AU JOB

Voici quelques pistes pour occuper votre été et vivre de nouvelles expériences à valoriser lors de la recherche d'un job et sur votre CV !

Service civique : à partir de 16 ans, vous pouvez vous engager de 6 à 12 mois pour une mission d'intérêt général. Indemnités: 580 € / mois.

www.service-civique.gouv.fr

Sapeur pompier volontaire : dès 16 ans (18 ans à Marseille), vous pouvez vous engager pour une durée de 5 ans.

www.pompiers.fr Devenir sapeur pompier volontaire

Chantiers de jeunes bénévoles : dès 16 ans (parfois 14 ans) investissez-vous bénévolement dans un projet collectif (restauration de monuments...) en France ou à l'étranger (cf. p. 39).

Coopératives de Jeunesse de Service : elles permettent aux 16-18 ans de s'initier à la création d'une entreprise coopérative au sein de leur quartier, de leur commune, et de gagner un peu d'argent en proposant des services demandant peu de qualifications.

www.coopere.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/

Bénévolat sur un festival : l'été, les festivals recherchent toujours des bénévoles (tenue de stand, pose d'affiches, distribution de flyers...)

Préparation du Bafa : vous pouvez, dès 17 ans, vous inscrire à la formation générale du Bafa (cf. p. 25).

JOBS ET PRESTATIONS FAMILIALES

Jeunes jusqu'à 20 ans (21 ans dans certains cas) à la charge de vos parents : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales, votre revenu mensuel net ne doit pas dépasser 907,19 € au 1^{er} janvier 2017). www.caf.fr

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 48h suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu de date à date, sauf en cas de remplacement. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat (10 % de la rémunération brute totale), **sauf pour les jobs saisonniers et étudiants.**

Le contrat de travail saisonnier

Très répandu en France en particulier dans les zones touristiques et agricoles, le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques). **C'est un CDD, mais il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.**

Le contrat de travail temporaire

Il est utilisé dans le cadre de l'intérim et est juridiquement similaire au CDD. Vous êtes dans ce cas salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Elle vous met à disposition d'une entreprise le temps d'une « mission ». À noter : il existe aussi un CDI intérimaire pour réaliser des missions successives.

MENTIONS OBLIGATOIRES DU CONTRAT DE TRAVAIL

- ✓ nom et adresse du salarié et de l'employeur
- ✓ désignation et description du poste de travail occupé
- ✓ si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée
- ✓ durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD
- ✓ salaire et composantes (primes, logement, avantages en nature)
- ✓ date de la rémunération
- ✓ temps de travail hebdomadaire
- ✓ lieu(x) de travail
- ✓ durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat
- ✓ convention collective applicable
- ✓ caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée. Le contrat écrit n'est pas obligatoire, sauf en cas de temps partiel ou si la convention collective l'exige.

À la fin de votre période de travail, l'employeur doit vous remettre les documents suivants :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation de travail destinée à Pôle emploi.

ÉTUDIANT SALARIÉ : UN STATUT PARTICULIER

Ce statut permet de combiner études et job. Pour en bénéficier, vous devez exercer une activité professionnelle rémunérée (10 à 15h minimum de travail par semaine). Votre activité doit débiter avant le 1^{er} octobre de l'année d'inscription et couvrir l'année universitaire jusqu'au 30 septembre suivant. Faites votre demande auprès du secrétariat de votre fac.

Avantages ? Vous bénéficiez d'aménagements essentiels : dispense d'assiduité à certains TD, emploi du temps adapté, contrôle terminal au lieu du contrôle continu... Si vous êtes étudiant salarié et que vous gagnez plus de 78 % du Smic net par mois (soit 899 €), vous pouvez percevoir la prime d'activité. En outre, vous ne serez pas obligé de payer une cotisation à la Sécu étudiante puisque vous cotisez déjà au régime salarié. Contactez le 3646 ou consultez www.ameli.fr

Inconvénients ? Travailler 15h ou 20h par semaine en plus de ses études demande du temps et de l'énergie. Parlez-en avec votre employeur afin d'adapter au mieux vos horaires.

LE TRAVAIL AU NOIR : UNE FAUSSE BONNE IDÉE !

Être déclaré par son employeur est indispensable pour percevoir vos droits. Vous devez signer un contrat de travail et recevoir votre bulletin de salaire tous les mois.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré et il sera difficile de faire reconnaître vos droits.
- Vous n'aurez pas droit aux indemnités de chômage.
- Les périodes de travail non déclarées ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront difficiles.

En savoir plus

www.travail-emploi.gouv.fr

rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

Pour trouver les coordonnées de l'Inspection du travail du département où vous travaillez : www.direccte.gouv.fr

Créer son propre job

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers... Certains jobs peuvent s'exercer désormais en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser pour une année ::

- 33 200 € pour des prestations de services, cours particuliers, dépannage informatique, services à la personne...

- 82 800 € pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de repas à emporter ou à consommer sur place, des prestations d'hébergement...

Limites de ce statut : c'est au micro-entrepreneur de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Il ne peut déduire de son chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...), n'a ni congés payés ni ouverture de droits à l'assurance-chômage. Vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre. Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.cfe.urssaf.fr/autoentrepreneur/CFE_Bienvenue

www.lautoentrepreneur.fr

ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS

Le statut national d'étudiant entrepreneur s'adresse notamment aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : des aménagements d'emploi du temps, des crédits ECTS et la possibilité de substituer au stage le travail sur son projet. Ce statut permet de conserver ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de proroger les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits... Pour obtenir ce statut, il vous suffit de candidater en ligne et d'être sélectionné par la Pépite de votre campus :

www.pepite-france.fr

www.cidj.com Créer son entreprise



Faire valoir ses droits

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Victime de discrimination à l'embauche, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits sur www.defenseurdesdroits.fr

Tél : 09 69 39 00 00 du lundi au vendredi de 8h à 20h (coût d'un appel local)

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- Les délégués du personnel représentent le personnel auprès de l'employeur pour lui faire part de toute réclamation.
- Les syndicats de salariés mènent chaque année une campagne d'information sur les droits des saisonniers.
- L'Inspection du travail.
- Le Défenseur des Droits.

Devant la justice :

- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.
- Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les li-

tiges individuels entre employeurs et salariés.

Pour plus de renseignements, contactez la Direccte.

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

Coordonnées des unités départementales de la Direccte :

www.direccte.gouv.fr

Pour en savoir plus :

www.travail-emploi.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr Code du travail et conventions collectives

www.annuaires.justice.gouv.fr

Allô Service public

Tél. : 39 39 (0,15 €/min)

**JEUNES HANDICAPÉS,
VOUS AVEZ LES MÊMES
DROITS AU TRAVAIL
QUE LES AUTRES!**

www.hanploi.com

www.ladapt.net

www.agefiph.fr

www.capemploi.com

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Si vous êtes européen, vous pouvez travailler librement pendant vos études. Pour les non européens, l'activité professionnelle est limitée à 964h par an (60 % de la durée annuelle légale). L'employeur doit vous déclarer auprès de la préfecture.

Quelle que soit votre nationalité, si vous travaillez au-delà de 964h dans le cadre de vos études, il vous faut une autorisation provisoire de travail.

En savoir plus

www.service-public.fr

rubrique Étranger / Travail d'un étranger en France

www.direccte.gouv.fr

ORGANISER SA **re**cherche

COMMENT ET QUAND CHERCHER

Commencez vos recherches le plus tôt possible : dès janvier-février pour les jobs d'été, dès septembre pour les jobs d'hiver. Répondez aux offres, envoyez des candidatures spontanées, soyez à l'affût de tout ce qui peut se présenter (Internet, bouche à oreille...). Faites le point sur vos contraintes (indisponibilités certains jours, difficultés de déplacement, contre-indications médicales...). Restez actif et disponible !

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis de vos parents, voisins, commerçants et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Réseaux professionnels

Pôle emploi

Pôle emploi peut proposer des offres saisonnières et informer sur les journées de recrutement.

www.pole-emploi.fr

Utilisez la recherche avancée

Réseau Information Jeunesse

Il met à votre disposition des offres de jobs, organise des forums et des ateliers d'information sur les jobs. Voir adresses p. 40 et sur

www.cidj.com



Agenda national des opérations
Jobs d'été

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

CLIC MY JOB FACILITE VOS CANDIDATURES SPONTANÉES

Vous souhaitez trouver un poste de serveur à Marseille ? Dans une entreprise de logistique ou de transports en Ile-de-France ?

Indiquez ces critères dans le moteur de recherche et Clic my job vous présente la liste des entreprises correspondantes. Lorsque vous avez sélectionné celles qui vous intéressent, la plateforme vous oriente directement vers le site de l'entreprise et les offres d'emploi qu'elle propose et vous postulez directement en ligne.

L'intérêt : faire gagner du temps au candidat qui a accès, en quelques clics et sur un site unique, aux offres de jobs ou d'emploi qu'il recherche !

www.clicmyjob.com

SE LOGER LOIN DE CHEZ SOI

Colocation, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, cités U, campings. Informations auprès du réseau U, sur www.cidj.com et auprès des Maisons des saisonniers. www.saisonnalite.org

Pour tout type d'offres de jobs.

www.jobaviz.fr

XXXXXXX

XXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

Missions locales

Elles accompagnent dans leur recherche d'emploi les jeunes sortis du système scolaire.

www.mission-locale.fr/annuaire

www.unml.info (annuaire des missions locales)

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières.

www.officielinterim.com

www.adecco.fr

Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

Fédérations et syndicats professionnels

Retrouvez leurs coordonnées dans les dossiers Actuel-Cidj disponibles dans tout le réseau U.

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » des entreprises et grandes enseignes. Tapez le nom de ces dernières suivi du terme « recrutement » sur Google. Vous arriverez directement sur leur page.

Presse

Consultez les offres d'emploi des quotidiens en ligne, des revues spécialisées ainsi que des journaux gratuits. Pensez aussi aux sites de petites annonces type Le Bon Coin : www.leboncoin.fr

Annuaire

Pour sélectionner les entreprises.

www.emploi.org

www.pagesjaunes.fr

Forums et salons

www.salononline.pole-emploi.fr

www.convention.parisinfo.com

Site officiel de l'Office du tourisme et des congrès de Paris



ZOOM

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job ! Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quoi.

Nos conseils :

- Suivez les comptes intéressants pour votre recherche.
- Sur **Twitter**, suivez les # liés aux jobs : #job et #jobsdete vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse. 
- Sur **Facebook**, intéressez-vous aux pages « carrières » des entreprises qui publient régulièrement des offres d'emploi et aussi de jobs. Partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job.
- N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes avec qui vous souhaitez échanger. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.
- Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur **Twitter**, résumé et expériences sur **LinkedIn** avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».
- Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le(s) sujet(s) en rapport avec votre univers professionnel.

DROIT À L'OUBLI SUR INTERNET

Vous pouvez demander au moteur de recherche Google de supprimer des résultats de recherche incluant votre nom, lorsque le droit à la protection de la vie privée est atteint.

Lien officiel pour faire valoir son droit à l'oubli :

<https://support.google.com/legal/>

Le CV

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

N'oubliez pas de mentionner vos engagements : bénévolat, stage en entreprise, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair... Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV originaux !

Conseils

- Le CV doit être tapé et tenir sur une page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !

INCONTOURNABLE

CV, lettres de motivation, entretiens... Conseils pour décrocher un job et modèles de CV et de lettres sur www.cidj.com rubrique Stages et emploi

LE CV EN LIGNE

Vous augmentez vos chances de décrocher des entretiens si vous maîtrisez les techniques de recherche d'emploi sur internet.

Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word) et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

En savoir plus

www.pole-emploi.fr

Dépôt de votre CV et diffusion en ligne, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils et tutos sur <https://mooc-pole-emploi.fr>

<http://moncv.com>

Téléchargement gratuit d'un logiciel d'assistance à la création de CV.

www.emploi-store.fr

Permanences d'aide à la rédaction du CV

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

dans les structures du réseau Information Jeunesse.

Adresses sur www.cidj.com



Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée. Trouvez d'autres modèles de Cv en flashant le QR code ci-dessous.



Nos conseils en vidéos pour faire votre CV sur www.cidj.com rubrique Stage et emploi

Prénom NOM

Adresse

Téléphone

Courriel

Âge

Permis B



TITRE (ou accroche) ex. : Animatrice
Ne pas indiquer « CV » ou « Curriculum vitae »

ÉTUDES/FORMATION

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, cette rubrique est importante.
Précisez :

- l'année,
- le diplôme,
- l'établissement,
- le lieu,
- les formations complémentaires en rapport avec l'emploi (secourisme, Bafa), échanges linguistiques...

Présentez vos diplômes et formations du plus récent au plus ancien.

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, pensez à vos autres atouts.
Descriptif de vos expériences et de vos missions, en précisant chaque fois :

- la date,
- le poste occupé,
- les tâches effectuées dans l'entreprise,
- les responsabilités...

Mettez l'accent sur les activités accomplies lors d'un stage en entreprise, dans le cadre du bénévolat ou du volontariat, d'un chantier de jeunes bénévoles, vos compétences en informatique, langues, baby-sitting, soutien scolaire...

Présentez vos expériences de la plus récente à la plus ancienne.

CENTRES D'INTÉRÊT

Cette rubrique doit montrer que vous êtes curieux et entreprenant.
Descriptif de vos loisirs, vos engagements associatifs, culturels ou sportifs...

Le mail ou la lettre de motivation

C'est de plus en plus souvent par mail que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise. Si c'est le cas, envoyez une lettre classique. Sinon, adressez simplement un mail de candidature clair et argumenté accompagné de votre CV.

Faites en sorte d'avoir une boîte mail sobre à vos nom et prénom, sans pseudo. Pourquoi ne pas vous créer une boîte spécifique dédiée à votre recherche de job.

Personnalisez votre lettre

Avant de rédiger votre courrier, intéressez-vous à l'entreprise ou à l'organisme via son site web ou sa page Facebook. Montrez en quelques phrases que vous connaissez et appréciez l'entreprise, les produits et les services qu'elle propose...

Si vous avez déjà fait des stages ou avez déjà exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

CONSEILS

Que vous écriviez une lettre ou un mail, suivez ces conseils :

- Donnez bien un objet à votre mail : candidature à un emploi de vendeur, candidature-réponse à une offre de vendeur...

Si vous candidatez par lettre, mettez l'objet dans votre lettre.

- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre on utilisera plutôt « Madame, Monsieur », plus formels.

- Attention aux fautes d'orthographe ! Si vous n'êtes pas sûr de vous, faites relire votre courrier avant de l'envoyer.

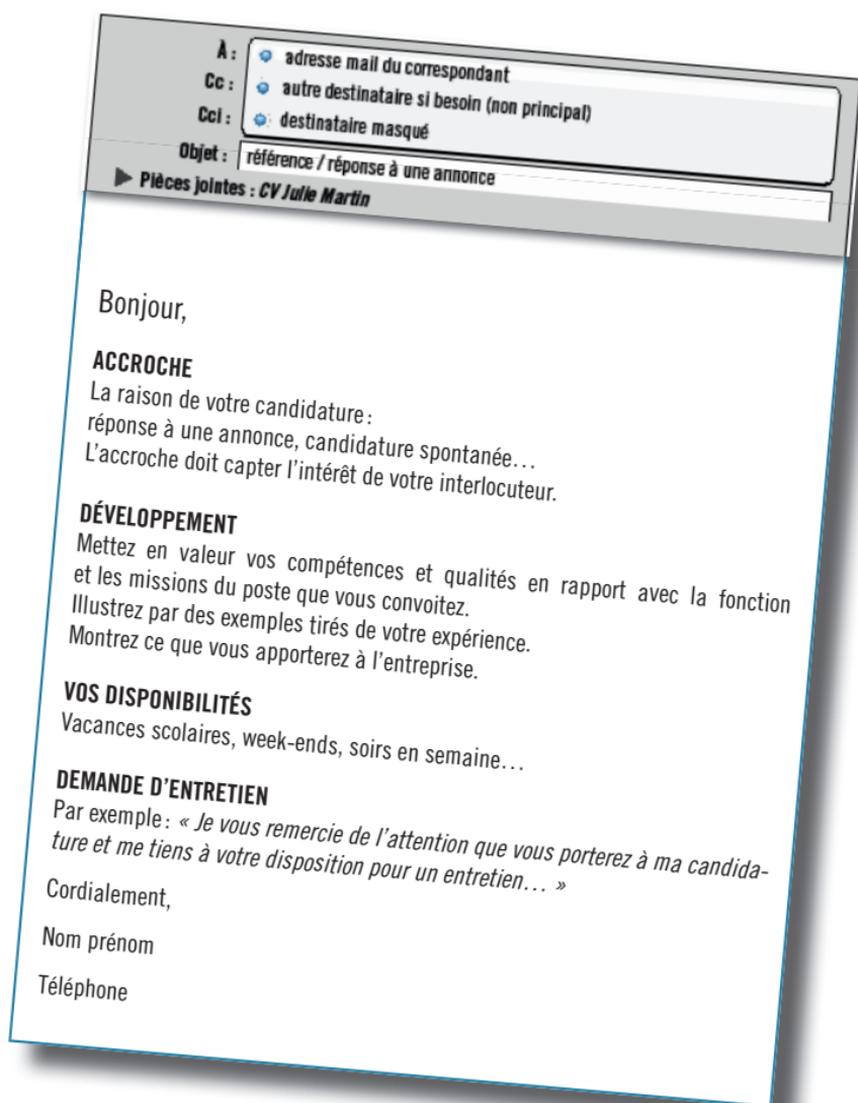
Indiquez bien vos disponibilités : un mois, tout l'été, tous les week-ends, pendant les vacances scolaires... Soyez clair et organisé !

LE SUIVI DE VOS CANDIDATURES

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. Pour vous y retrouver dans tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez-y les entreprises que vous avez contactées (date d'envoi, réponse, relance...). Cela vous aidera à y voir plus clair !

www.boxmyjob.com

Inspirez-vous de ce mail de motivation mais adaptez-le à chacune de vos candidatures.



Si vous faites une lettre classique, inspirez-vous de modèles sur cidj.com.
Mais évitez les copier-coller et personnalisez un peu votre lettre !



L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu. Voici quelques conseils à suivre pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact téléphonique

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous appeler à tout moment.

- Tenez-vous prêt à être contacté. Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas immédiatement. Vous rappellerez plus tard, au calme.
- Soignez votre message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre et sans musique.
- Avant de conclure la conversation, notez bien le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Préparer l'entretien

- Relisez et gardez bien en mémoire la fiche de poste, la lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise. Préparez vos questions.
- Réfléchissez à vos points forts et à vos points faibles vis-à-vis du poste pour pouvoir répondre facilement à votre interlocuteur.

FLOP 5 DES ERREURS À ÉVITER DEVANT L'EMPLOYEUR

- Ne pas vous être renseigné sur l'entreprise dans laquelle vous postulez.
- Ne pas avoir mis votre téléphone en mode silencieux.
- Mentir sur votre parcours
- Mâcher un chewing-gum.
- Être avachi sur votre chaise.

- Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.

- Géolocalisez à l'avance le lieu du rendez-vous. Cela vous permettra d'être moins stressé le jour J.

Le jour J

- Soyez à l'heure au rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes.
- Votre interlocuteur vous interrogera sur vos motivations et votre intérêt pour le poste présenté. Il vous présentera ensuite l'entreprise et le poste.
- Répondez calmement aux questions et posez-en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- N'oubliez pas de remercier votre interlocuteur de vous avoir reçu.

En savoir plus

<https://mooc-pole-emploi.fr>

www.pole-emploi.fr

www.cidj.com

Rubrique Services au public / Ateliers collectifs

www.emploi-store.fr

LES secteurs QUI RECRUTENT

AGRICULTURE

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs tout au long de l'année avec un pic d'activité et un besoin en main-d'œuvre saisonnière accru l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples: entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée. L'hébergement et les repas sont rarement proposés. Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail : pensez au co-voiturage. Privilégiez les contacts locaux: rencontrez les producteurs

VENDANGES

Coupeur, cueilleur, porteur de hotte... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois) accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Renseignez-vous auprès de l'Anefa.

www.anefa.org

sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 7) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr

Indiquez: « aide agricole ».

www.anefa-emploi.org

Bourse de l'emploi, contacts utiles, calendrier agricole, chiffres clés, actualités...

XXXXXXXXX

XXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXX



APRÈS L'ÉTÉ, LES JOBS D'HIVER !

Les pistes pour trouver un job en hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir d'octobre. Anticipez !

Fêtes de fin d'année

Les **marchés de Noël** sont l'occasion de trouver un job en novembre et décembre. Dès septembre, contactez les sociétés organisatrices de marchés ou votre mairie pour avoir les coordonnées des organisateurs. www.codecom.eu

En novembre et jusqu'à mi-décembre, des missions liées à la **coupe des sapins** et à l'**expédition** sont proposées chez les producteurs de sapins. Vous pouvez aussi postuler auprès des moyennes et grandes surfaces ou des jardinerie.

Revêtez l'**habit du Père Noël** pour des opérations de street marketing et des **animations dans les centres commerciaux** (cf. p. 32) ou faites-vous recruter comme secrétaire du Père Noël à Libourne (33) où La Poste ouvre chaque année le Secrétariat du Père Noël, chargé de répondre aux lettres des enfants ! La carte est déjà rédigée, vous n'aurez qu'à inscrire l'adresse de l'enfant de manière manuscrite. Contactez l'agence Manpower de Libourne dès fin septembre.

À l'approche des fêtes, les magasins, de jouets particulièrement, recrutent **vendeurs et animateurs commerciaux**. Faites la tournée des magasins avec votre CV !

Pensez aussi à la restauration ou au secteur des livraisons, très dynamiques pendant cette période.

Inventaires

Job très ponctuel et hivernal : inventariste. Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, en soirée ou le week-end. Nombreuses annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées : www.novastock.fr, www.ivalis.fr/ivalis-france/ivalis-recrute

Chez les exploitants ostréicoles

La France compte plus de 4 000 exploitants qui proposent souvent des missions pour la mise en bourriche des huîtres. Appelez directement avant novembre les ostréiculteurs les plus proches de chez vous.

À la montagne

De décembre à fin mars, au pied des pistes ou en altitude, de nombreux saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le nettoyage, l'animation. Les emplois liés à la montagne (perchistes, pisteurs secouristes, mécanicien de remontées mécaniques, billettistes...) sont proposés aux saisonniers ayant une qualification et de l'expérience, très souvent la main-d'œuvre est locale.

Pour être moniteur de ski à l'École du ski français (ESF) ou à l'École de ski internationale, vous devez être titulaire du brevet d'État en ski alpin.

Offres d'emplois saisonniers sur les sites des stations de sports d'hiver www.france-montagnes.com ; www.monjobalamontagne.com ; www.jobmontagne.fr ; pole-emploi.fr

ANIMATION, SPORTS

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (temps périscolaire, vacances scolaires) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings.

Aimer travailler en équipe, vivre en collectivité, être pédagogue, créatif et dynamique sont indispensables pour ce job !

Qualifications selon le poste

- La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le Bafa (formation payante). Pour occuper les fonctions de directeur, vous devez être titulaire du BAFD.
- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est un atout supplémentaire (comptez environ 60 €). Renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse.
- Pour être animateur sportif, même saisonnier, il faut le BP JEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport). Le BP JEPS mention AAN (activités aquatiques et natation) vous permet de surveiller les lieux de baignade et de donner des cours de natation.
- Le surveillant de baignade doit posséder le BSB (brevet de surveillant de baignade) pour exercer dans les centres de vacances ou de loisirs, le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage

aquatique) pour surveiller les baignades aménagées ouvertes au public.

www.ffss.fr

Où trouver des offres

- toute l'année sur les sites web des CRIJ et lors des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse :

www.jobs-ete.com

www.cidj.com

<http://cij.valdoise.fr> rubrique Emploi et jobs



- via le réseau Profession Sport et Loisirs :
www.profession-sport-loisirs.fr
- sur les sites web spécialisés :
www.planetanim.com
www.jobanim.com
- sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p. 33)
- candidatez sur des séjours adaptés : sites en fonction des régions.

Coordonnées des organismes (candidatures spontanées)

- les organisateurs de séjours et accueil de loisirs
www.123sejours.com (séjours)
- les mairies
- les campings (cf. p. 33)
- les comités d'entreprise
www.annuaire-comite-entreprise.com
- le réseau IJ :
www.cij77.asso.fr
www.yij78.org

ZOOM

LE Bafa

Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (Bafa) permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum, en 3 étapes : **formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification**. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

La qualification Bafa « surveillant de baignade » est à renouveler tous les 5 ans.

Il faut avoir 17 ans au premier jour de la formation générale mais vous pouvez vous inscrire sur le site 3 mois avant cet âge minimum.

Les préparations au Bafa sont payantes (1 000 € en moyenne). Des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP), les Caf, Pôle emploi, les conseils départementaux, les conseils régionaux, les mairies, certains comités d'entreprise...

Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée.

À savoir : le contrat d'engagement éducatif (CEE) est un dispositif d'engagement volontaire qui permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Sa rémunération est légèrement inférieure au salaire moyen d'un animateur mais ne peut pas être de moins de 21 € par jour.

Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr / Bafa-Bafd

www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr /

Emploi-Formation-Concours

**LE SALAIRE MOYEN
D'UN ANIMATEUR
SE SITUE
ENTRE 25 ET 40 €
PAR JOUR
SANS LES AVANTAGES
ET LES PRIMES.**

TÉMOIGNAGE



« J'ai participé cet été à une colo à thème (magie), j'étais responsable d'un groupe d'enfants de 8 à 10 ans. Dès ma candidature, j'ai dû proposer à la directrice du centre des idées originales d'animations. Le séjour s'est très bien passé et je me suis vraiment mise dans la peau de mon personnage, déguisée presque tout le temps. Les enfants ont adoré et beaucoup participé mais énergie et imagination doivent être au rendez-vous ! Parallèlement à l'animation, nous devons poster sur l'intranet des photos des temps forts de nos journées pour que les parents aient quotidiennement des nouvelles de leurs enfants. Ça prend du temps mais c'est important ! » (Adèle, 21 ans)

COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage... Ayez votre recherche selon les saisons (soldes, Noël...).

Pensez aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers ! Superettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été. Contactez-les dès février/mars.

La plupart des grandes enseignes recrutent en ligne sur leur site ou via les agences d'intérim (p. 13). Pour les autres boutiques, allez rencontrer directement les responsables de magasin avec CV et lettre de motivation.

www.distrijob.fr

www.distri-emploi.com

www.distri-recrute.fr

Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant ! Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps.

Mutuelles étudiantes

Elles proposent des emplois de conseiller-vendeur pour les mois de juillet, septembre ou octobre.

Qualités requises : aisance à l'oral, autonomie, sens des responsabilités.

Adressez CV + lettre de motivation dès février/mars au centre qui vous intéresse.

www.lmde.com

www.emevia.com

www.smerep.fr

TÉMOIGNAGE



« Cet été, j'ai travaillé dans une supérette sur la côte. Il faut être polyvalent : caisse, mise en rayon, nettoyage, rangement... Le plus dur est de s'adapter aux horaires qui changent souvent et de garder sa bonne humeur même en cas de conflit avec certains clients. Cela dit, c'est une bonne expérience et je ne fais plus mes courses de la même manière ! Et grâce à ce job, je vais pouvoir passer mon permis. » (Charlotte, 19 ans)

SOUTIEN, ENCADREMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services à la personne (p. 30).
- Après des maisons de quartier.
- Après d'un organisme spécialisé : la plupart exige un niveau bac + 3.
- En ligne : donner des cours de soutien par webcam, par chat... est une formule qui vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.

www.livementor.com

www.mymmentor.fr

Tarifs pour 1h de cours : de 10 à 30 € à négocier

Animation périscolaire

L'animateur périscolaire encadre les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause méridienne. Il peut proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou faire du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est souvent demandé (voir p. 25).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Sortie des écoles

Certaines villes proposent une surveillance des abords des écoles

TRAVAILLER DANS SON UNIVERSITÉ

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour y exercer une activité d'accueil, d'animation, de tutorat pédagogique, d'aide à l'insertion professionnelle, d'appui au personnel des bibliothèques. Renseignez-vous auprès de votre université.

www.etudiant.gouv.fr

aux heures de sortie. Envoyez CV et lettre de motivation à votre mairie.

Encadrement scolaire

L'assistant d'éducation surveille les élèves, aide à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves handicapés dans les écoles, collèges, lycées.

Il faut être bachelier et majeur (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix. Consultez les offres de Pôle emploi et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ENTRETIEN, NETTOYAGE

Nettoyage des bureaux, sanitaires, sols... Les agents d'entretien sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Contrats à temps partiel et postes souvent en horaires décalés (6h-9h

et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de locomotion.

Consultez les offres de Pôle emploi ou envoyez des candidatures spontanées aux entreprises de nettoyage.

HÔTELLERIE-RESTAURATION

L'offre de jobs dans ce secteur est importante : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur(se), femme de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste...

Qualités requises : endurance, adaptabilité, goût du contact... Parler une langue étrangère est également très apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Pensez à la restauration rapide, sandwicheries, saladeries, pâtes, sushis, pizzas, burgers, restauration livrée, cafétérias, campings, et aux grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances de mineurs.

Où trouver des offres ?

Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.

www.lhotellerie-restauration.fr

Offres en France et à l'étranger

www.snarr.fr rubrique Les services aux salariés

Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide

www.pole-emploi.fr

www.saisonnier.fr

Vous êtes disponible plusieurs mois et avez un peu d'expérience ? Contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

www.questionsaison.fr

www.hotel-et-toque-job.fr

www.synhorcat.com Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs

LÉGISLATION SPÉCIFIQUE

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine.

Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée.

PARKINGS ET AIRES D'AUTOROUTES

Parkings

L'agent d'exploitation de parking surveille les entrées et sorties des piétons et véhicules, informe les clients, contrôle les encaissements, assure la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

www.parkindigo.fr

rubrique Carrières

www.q-park.fr

rubrique Travailler chez Q-Park

www.effia.fr

rubrique Emplois

www.sags.fr

rubrique Espace emploi

Stations / Aires de service

Les aires de service font parfois appel à une main-d'œuvre complémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute :

www.autoroutes.fr

rubrique Infos services / Aires de service

SANTÉ

Services hospitaliers

L'agent des services hospitaliers s'occupe du confort des personnes hospitalisées: ménage, distribution des repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre en début d'année aux hôpitaux, cliniques et résidences pour personnes âgées ou handicapées. Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour des emplois d'aide-soignant.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

www.pole-emploi.fr

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

www.officielinterim.com

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermale et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Consultez les offres en ligne et postulez directement.

www.thalazur.fr/recrutement

www.chainethermale.fr

rubrique La chaîne thermale du soleil / Rejoignez-nous

www.france-thalasso.com

rubrique Offres d'emploi

www.lescuristes.fr/emploi-cure-thermale

SERVICES À LA PERSONNE

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile: baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire... Les mineurs peuvent tenter leur chance auprès des particuliers.

Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres... Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

www.particulieremploi.fr

www.aladom.fr

www.o2.fr

www.jemepropose.com

www.myjobservice.fr

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

LE CESU

Le Chèque emploi service universel (Cesu) permet d'être déclaré et donc de bénéficier de l'ensemble des droits sociaux, tout en étant assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie quant à lui d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

Assistance aux personnes âgées ou dépendantes

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien: repas, courses, petit bricolage, aide administrative... Il s'agit souvent de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est souvent nécessaire d'être titulaire d'un permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur.

Travaux d'entretien et garde d'animaux

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, nettoyer le bocal à poissons ou la cage à hamster, garder et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées :

www.gardicanin.fr

www.animaute.fr

www.dogsitting.fr

TÉMOIGNAGE



« Mon job consiste à m'occuper de deux enfants deux fois par semaine. Je vais les chercher à l'école à 18h et on enchaîne devoirs, jeux, lecture, toilette et pyjama ! Je m'en vais vers 19h30, à l'arrivée d'un des parents. Je suis payé à la fin du mois en chèque emploi service. J'aime beaucoup ce job qui n'empiète pas trop sur mon travail au lycée. J'espère que mon emploi du temps de terminale me permettra de continuer l'année prochaine ! » (Félix, 17 ans)

Qu'il s'agisse d'une garde occasionnelle ou pas, le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants ! Déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez-en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa sont très appréciés.

Le tarif horaire ne peut être inférieur à 9,76 € brut de l'heure (7,66 € environ) + 10 % de congés payés. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

Pour connaître les conditions et modes de paiement :

www.pajemploi.urssaf.fr

Des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau IJ (voir p. 40).

Où trouver des offres et déposer votre candidature

www.bebe-nounou.com

www.yoopala.com

www.yoopies.fr

www.kidssitter.com

Pour les personnes bilingues

www.baby-speaking.fr

Baby-sitting et réseau IJ

Consultez les offres proposées par les centres IJ. Adresses sur www.cidj.com

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

Le Club étudiant

13, rue Serpente - 75006 Paris

Tél : 01 55 42 80 80

<http://clubetudiant.com>

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

XXXX

ATTENTION AUX ARNAQUES

Vous avez repéré des offres en ligne de particuliers ? Soyez vigilant !

>> N'acceptez aucun chèque d'avance des annonceurs qui se font parfois passer pour des parents mais sont en fait des escrocs.

>> Ne transférez jamais d'argent, n'envoyez pas de chèque ou n'achetez aucun objet destiné à des personnes qui passent une offre en ligne.

>> Méfiez-vous des offres où le salaire est particulièrement élevé. Les escrocs proposent plus de 16 €/heure pour attirer un maximum de personnes.

>> Méfiez-vous des offres qui comportent fautes d'orthographe et tournures de phrases incorrectes.

SONDAGES, TÉLÉMARKETING, TÉLÉASSISTANCE

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar TNS...) emploient occasionnellement des personnes pour leurs enquêtes (marketing, d'opinion).

Candidatez directement en ligne sur leur site.

Qualité requise: une bonne élocution.

Vous pouvez aussi devenir client mystère (enquêteur qui se fait passer pour un client ordinaire) ou participer à des réunions de consommateurs, tests de produits alimentaires, cosmétiques... Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achats, chèques-cadeaux, produits gratuits ou échantillons.

www.devenirclientmystere.com

www.testezpournous.fr

www.testerderproduits.fr

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (Aides, Médecins du monde...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Job en CDD renouvelable, souvent à temps partiel, avec une rémunération fixe. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

www.ongconseil.com

Distribution presse / publicité

Distributeurs, colporteurs, installateurs PLV, les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année. Véhicule obligatoire. Distribuer *Cnews Matin, 20 minutes...* implique de vous lever très tôt et de travailler environ 2h par tous les temps. Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

www.adrexo.fr

www.mediapost.fr

Animation commerciale / street marketing

Des hôtes(ses) sont recruté(e)s pour des actions ponctuelles de promotion de marques (distribution d'échantillons, dégustation, présentation d'offres promotionnelles). Bonne présentation exigée.

Tenues parfois originales selon les opérations!

www.streetpub.fr

www.hotessejob.com

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels et de téléphonie s'adressent à des jeunes ayant une aisance relationnelle et un minimum de disponibilité. Ils consistent à appeler particuliers et entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes sont difficiles.

www.phonemploi.com

Téléassistance

Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être à l'aise au téléphone, avoir un minimum d'empathie, une capacité d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère. Vous réceptionnez les appels des clients en difficulté

et mettez en œuvre les prestations d'assistance adaptées (médicale, routière...)

www.ima.eu

www.europ-assistance-recrute.com

www.axa-assistance.fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.allianz-voyage.fr

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

Clubs de vacances

Ils recrutent à chaque saison dans tous les secteurs sur des postes en CDD tels que : éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, animateurs, DJ (...) en France comme à l'étranger.

Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver.

www.recrute.belambra.fr

www.vvf-recrute.fr

<http://recrutement.ucpa.com>

www.clubmedjobs.fr

www.ternelia.com

<http://jobs.groupepvc.com/fr>

www.recrute.touristravacances.com

www.vacancier.com

www.lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com

Campings

Les jobs y sont variés : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com

Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent de nombreux jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, principalement dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien (espaces verts, animaux...). Il faut être majeur, avec une grande disponibilité (soirs et week-ends) et de solides bases en anglais. Permis B souhaité.

www.infoparks.com (annuaire des parcs dans 16 pays européens)

<http://careers.disneylandparis.com>

www.futuroscope.com/emplois

<http://recrutement.parcasterix.fr>

<https://merdesable-recrute.talent-soft.com>

Tourisme

L'idéal pour trouver un job dans le tourisme : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact...

- Agent d'accueil en office de tourisme. Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.
- Guide touristique. Étudiant en histoire de l'art ou passionné de culture, contactez les offices de tourisme.
- Guide accompagnateur. Postulez auprès des tours opérateurs.
- Chargé d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux.
- Animateur de club de plage (Bafa demandé).
- Plagiste. Installation et rangement des transats et parasols. Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies)

TÉMOIGNAGE



« À la suite d'un stage professionnel (BTS tourisme), j'ai été embauché pour l'été comme agent d'accueil touristique à l'office de tourisme de Biarritz. La maîtrise de l'anglais, de l'espagnol (ou d'autres langues) et le sens du relationnel sont très appréciés dans ce secteur !

Les petits «plus» du job ? Être parfois invité aux inaugurations culturelles et avoir l'accès gratuit aux musées de la ville ! »
(Jérémy, 28 ans)

www.tourisme.fr
www.emplois-espaces.com
<http://emploi.quotidiendutourisme.com>
www.clubs-de-plage.com
www.fncp.fr

Festivals / Spectacles

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes néanmoins : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie...

www.leguidedesfestivals.com
www.irmawork.com

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales recrutent également pour l'été sur des postes d'hôtes de salle, contrôleurs de billets...

www.scenes-nationales.fr

Salons / événementiels

Des agences spécialisées recrutent hôte(sse)s d'accueil ou animateur(rice)s de vente.

Qualités requises : bonne présentation, ponctualité, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com
www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement
<http://convention.parisinfo.com>

Quelques sites d'offres :

www.hotessejob.com
www.accueiljob.com/emploi
www.hotessesconnexion.com
www.marianne-international.fr
www.penelope.fr
www.tendance-hotesses.com
<http://charlestown.fr>
www.birdies-accueil.com

Activités de loisirs

Contactez les structures de loisirs : cinémas, karting, laser, mini golf, bowlings, patinoires, piscines... pour des postes d'accueil, de caisse, de

TRANSPORTS

Course-livraison

Les sociétés de courses, les grandes entreprises ou administrations ayant un service de coursiers interne recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur (du plat cuisiné aux documents, en passant par la livraison de médicaments). Scooter, moto, voiture ou camionnette sont souvent fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule. BSR ou permis A ou B exigés selon le type de véhicule utilisé.

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé.

www.jobtransport.com

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

www.lapetitereine.com

Vélo-taxi

Un job original pour ceux qui recherchent un job flexible, aiment faire des rencontres et ont une bonne forme physique.

Conditions: permis B, langues étrangères et une bonne connaissance de la ville.

vestiaire ou d'entretien. Des contrats étudiants pour le week-end peuvent être proposés.

MON JOB « UBÉRISÉ »

Chauffeur, coursier..., les jobs « ubérisés » se sont multipliés. Le terme « ubérisation » vient du nom de la plate-forme Uber qui met en relation chauffeurs et particuliers et désigne cette offre de services faite par des non-professionnels à des particuliers via des plateformes d'échanges en ligne. Si vous utilisez l'une de ces plateformes pour un job, déclarez votre activité en micro-entreprise et vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Attention, on pourra vous demander d'avoir le statut d'auto-entrepreneur et de louer votre vélo.

www.cyclopolitain.com

www.happymoov.com

www.moncoursierdequartier.com

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises des zones d'activité. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdeménagement.fr

ZOOM

JOBS INSOLITES

Sur un ferry ou un bateau de croisière : hôte de croisière, chargé du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Exemple : <http://corporate.brittany-ferries.com> qui recrute dès octobre pour l'été suivant. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Des compagnies de tourisme organisent aussi des promenades fluviales en été. Envoyez votre candidature dès le mois de mars.

Dans un avion ou un train : personnel de bord aux côtés des hôtesses de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance ! Accompagnateur ou assistant voyageur : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées :

www.cityone.fr/nos-offres.php ; www.connectravel.com/fiche_av.php

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France (www.vnf.fr).

Dans une société de pompes funèbres : porteur de cercueil, chauffeur de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Jobs sur des événements sportifs (Tour de France, Paris-Nice...) : hôtes/hôtesses, ambassadeurs, chauffeurs... Découvrez les offres et postulez dès janvier sur : www.aso.fr/fr/recrutement-offre-emploi.html

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtes, serveurs, équipiers sont à pourvoir toute l'année :

www.groupebarriere.com rubrique **Votre carrière**

Sur le circuit des 24h du Mans : des postes de chargés d'accueil, de renseignement, d'orientation du public et du contrôle des billets sont proposés le temps des 24h motos, 24h camions, Le Mans classique... Recrutement des candidats à partir de 18 ans dès janvier 2018 sur :

<http://recrutement.lemans.org>

Pensez à vous inscrire dans les agences d'intérim, régulièrement sollicitées pour trouver des jeunes disponibles sur des missions très variées.

www.adecco.fr
www.manpower.fr

UN job À L'ÉTRANGER

PRÉPAREZ VOTRE PROJET

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs (voir p. 39).

À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.

- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.cartejeunes.fr



**COMMENCEZ
VOS DÉMARCHES
TRÈS TÔT
(DE 3 À 6 MOIS
AVANT LE DÉPART).
CERTAINES FORMALITÉS
DEMANDENT UN DÉLAI.**

COMMENT CHERCHER ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

<https://ec.europa.eu/eures>

- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, il existe le CV Europass et le Passeport de langues.

<https://europass.cedefop.europa.eu>

- Rendez-vous dans les Centres Information Jeunesse (voir p. 40).

Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les brochures Eurodesk : *Trouver un job en Europe* et *Destination Europe*.

Sites d'information

<http://europa.eu/youth>

Portail européen de la jeunesse
rubrique Travailler / Emploi

www.cidj.com

Partir à l'étranger / Travailler
à l'étranger / Trouver un job à
l'étranger

Sites d'offres

<https://ec.europa.eu/eures>

Offres de jobs et informations utiles par pays.

www.summerjobs.com

www.keljob.com

www.monster.com

www.anyworkanywhere.com

www.teli.asso.fr Offres de jobs et conseils pour partir à l'étranger.
Adhésion : 45 € / an.



**ATTENTION
AUX ORGANISMES
PROPOSANT
DES SERVICES
PAYANTS
« CLÉS EN MAIN »
(JOB + LOGEMENT).**

FORMALITÉS ET DÉMARCHES

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Pour l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la

Nouvelle-Zélande, la Russie, Taïwan et l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

- Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays.
- Carte européenne d'assurance-maladie : contactez votre centre de sécurité sociale.
- Vaccinations : chaque pays a sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

www.ameli.fr

rubrique Mes démarches / Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

www.cfe.fr

Caisse des Français de l'étranger

LOGEMENT

www.switchhome.org Échange d'appartements et de maisons.

www.hihostels.com Auberges de jeunesse dans le monde.

www.couchsurfing.com Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.

www.hostelworld.com Hôtels à prix raisonnables.

www.camping.com Guide mondial des campings.

QUELQUES PISTES

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.com

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

Travaux agricoles

Fruits et légumes au Royaume-Uni et en Australie; cueillette de pommes

au Canada; récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Travail physique!

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

Et aussi:

www.wwoof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateurs, hôtes, animateurs... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

tour-hebdo.clicandtour.fr

www.leisurejobs.com

Au pair

Une famille vous accueille pour 6 mois ou 1 an (2-3 mois l'été, 12 mois minimum aux États-Unis) en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères. Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

www.iapa.org

www.ufaap.org

TÉMOIGNAGE



« Mon voyage en Australie fût extraordinaire ! J'ai pu m'imprégner au mieux de la culture locale et économiser de l'argent en faisant du wwoofing. Il s'agit de travailler quelques heures par jour auprès d'une famille, dans un hôtel, une association (...) en échange des repas et de l'hébergement. Grâce à cela, j'ai pu vivre des expériences hors du commun comme vivre au beau milieu d'une forêt tropicale et y retaper une cabane "guesthouse" »

(Jonathan, 24 ans)

CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

Coordination d'associations de chantiers internationaux.

www.france-volontaires.org

Échanges et solidarité internationale.

LE Crij ET LE RÉSEAU

Information Jeunesse

Paris

CIDJ

101 quai Branly
75740 Paris Cedex 15
Tél : 01 44 49 29 32
(Accueil téléphonique du lundi au
vendredi de 10h à 13h)
www.cidj.com

XXX XXXXXXXXXXXX

Seine-et-Marne

CIJ Seine-et-Marne

6 bis quai de la Courtille
77000 Melun
Tél : 01 64 39 60 70
www.cij77.asso.fr

XXX XXXXXXXXXXXX

Le guide *Trouver un job - Édition 2018* est une publication du réseau Information Jeunesse.

Coordination : Barbara Muntaner (CIDJ)

Comité de rédaction : Patricia Laplaige (CRIJ Poitou-Charentes) • Diane Masclary (CRIJ Midi-Pyrénées) • Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) • Pascale Serra (CRIJ Provence-Alpes) • **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette : Anne Sémécurbe (CIDJ)

Chef de fabrication : Jean-François Ploska (CIDJ)

Crédits photos : Shapecharge / Fotolia ; Iko / Fotolia ; Gstockstudio / Fotolia ; Jonas Glaubitz / Fotolia ; MR&PR / iStock

© CIDJ / Réseau Information Jeunesse 2018

Version Ile-de-France

Directrice de la publication : Sophie Bosset-Montoux

Rédactrice en chef : Barbara Muntaner

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina

Réalisation graphique : Anne Sémécurbe

Chef de fabrication : Jean-François Ploska

Régie publicitaire : Mistral Média - Tél : 01 40 02 99 00

Impression et façonnage : Fabrègue Imprimeur

à Saint-Yrieix-la-Perche

© CIDJ 2018



CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

101, quai Branly • 75015 Paris • Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal janvier 2018 - ISBN 978-2-84175-118-1



